Ce cours est destiné aux étudiant(e)s Master 2 options : Comptabilité contrôle et audit. Il est également destiné aux personnes qui souhaitent s’exercer dans la gestion fiscale des entreprises.

Ce cours a pour objectif de proposer une méthodologie applicable à la gestion comptable et fiscale des sociétés. Il permet aux étudiants d’acquérir de réelles compétences fondées sur des outils théoriques et des applications pratiques dans la gestion comptable et fiscale afin d’éviter certains risques fiscaux. Il met l’accent sur les outils théoriques et sur les applications pratiques (études de cas réels notamment) afin de préparer au mieux les étudiants à une intégration rapide sur le marché du travail. Il permet également d’acquérir une réelle compétence en droit fiscal, droit comptable.

Néanmoins, certains requis sont indispensables pour suivre ce module. Il s’agit d’acquérir certaines notions en fiscalité des entreprises notamment celles relatives à l’imposition en matière d’IRG et ses différentes catégories (IRG professionnel, IRG/RCM), les principes comptables de déduction en matière de TVA, être à jour et conforme avec la réglementation fiscale en vigueur (les différentes lois de finances et les différents codes tel que le code des impôts directs et taxes assimilées, code de CT/CA, code des procédures fiscales).

Cette matière répartie en cours et TD donne lieu à une évaluation sous forme de contrôle continu (examen de TD, travail personnel) et d’un examen final organisé en fin du premier semestre. Une session de rattrapage est organisée pour les étudiants n’ayant pas acquis les crédits nécessaires.